

Annecy le 31 mars 2020

Covid-19

Nouvelles dispositions en matière de transport - Adaptation et réduction du réseau à partir du mercredi 1^{er} avril

Dans ce contexte de crise sanitaire majeure, le Grand Annecy, en lien avec la Sibra s'est engagé à poursuivre sa mission de service public tout en adaptant les offres de transport sur les lignes urbaines et interurbaines en fonction des besoins et des déplacements indispensables à la poursuite des activités essentielles.

Aussi, sur son territoire, le Grand Annecy adapte les lignes du réseau et ajuste les horaires en prenant en compte plusieurs paramètres :

- maintenir un niveau d'offre suffisant pour assurer les déplacements indispensables des personnes qui travaillent dans les secteurs clés (santé, distribution alimentaire...etc),
- garantir les conditions sanitaires exigées pour limiter la propagation du virus,
- alléger l'offre et réduire les horaires de passages des bus au regard de la fréquentation bien logiquement en baisse sur l'ensemble de nos services.

Sur le réseau urbain Sibra

Sur les lignes principales 1 à 7 :

Des horaires allégés qui permettent de maintenir une fréquence suffisante pour les déplacements indispensables :

- **Ligne Rythmo 1** Poisy – Parc des Glaisins : fréquence moyenne de 13' en heure pointe le matin et 15' à 20' en journée.
- **Ligne Rythmo 2** Seynod – Pringy : maintien du service actuel avec une fréquence moyenne de 11' en heure de pointe le matin et 15' en journée.
- **Ligne 3** Altaïs – Novel : fréquence moyenne de 20' à 25' en heure pointe le matin et 30' à 35' journée
- **Ligne 4** Campus - Seynod : fréquence moyenne de 20' à 25' en heure pointe le matin et 30' journée.
- **Ligne 5** Piscine Patinoire – Parc des Glaisins : fréquence moyenne de 15' à 25' en journée.
- **Ligne 6** Colmyr - Hôpital : maintien du service actuel avec une fréquence moyenne de 20'
- **Ligne 7** Gare – Grand Epagny : fréquence moyenne de 25'

Interruption du réseau SIBRA à 21h (à l'exception d'un départ à 21h20 sur la ligne Rythmo 2 de Pringy en direction Seynod)

Pour les autres lignes ou services

- Application des horaires « Samedi et été » pour les lignes complémentaires et de proximité = 8 / 9 / 10 / 11 / 14 / 15 / 16 / 17 / 18.
- La ligne 12 est arrêtée.
- Nouveaux horaires réduits pour la ligne 13.
- Maintien de Handibus, le service de transport à la demande pour les personnes en situation de handicap, (avec des conditions adaptées au contexte = 1 seul client par trajet).
- Maintien des lignes du Dimanche et jour fériés : I / J / K / L

Service spécial Hôpital

4 retours réservés au personnel hospitalier

Départs de l'hôpital : 19h34 // 20h12 // 20h36 // 21h26

Sur le réseau interurbain

Les horaires des lignes interurbaines sont réduits en fonction de la baisse de la fréquentation observée depuis le début de la crise.

- Lignes Sibra 31 / 40 / 41 / 42 desservant le Pays d'Alby = 1 à 3 AR / jour
- Lignes Sibra 80 / 81 / 82 desservant le Pays de Fillière = 1 à 2 AR / jour

- Lignes régionales 51 / 52 sur la rive gauche du lac = 4 à 6 AR / jour
- Lignes régionales 61 / 62 sur la rive droite du lac = 3 AR / jour
- Lignes régionales 21 / 22 en provenance de l'Ain = 1 à 3 AR / jour
- Ligne T72 en direction de Genève = 3 AR / jour

Maintien du service de transport à la demande Proxibus (car uniquement transport à la demande sur réservation).

Transports scolaires

Suspendus depuis le 16 mars.

Information voyageurs

- Nouveaux horaires ligne par ligne sur le site www.sibra.fr (info trafic // actus) et en temps réel dans l'appli Sibra. L'espace Commercial de la Sibra reste joignable par téléphone (8h – 17h en semaine) au 04 50 10 04 04 ou par mail à sibra@sibra.fr

- Lignes interurbaines régionales : <https://www.auvergnerhonealpes.fr/264-haute-savoie.htm>

Concernant l'usage du réseau de transport collectif, le Grand Annecy et la Sibra ont déjà pris un certain nombre de mesures et de décisions visant à limiter les contacts et à respecter les consignes sanitaires pour lutter contre la propagation du virus :

- gratuité du réseau de transport depuis le mercredi 25 mars,
- autorisation de montée à bord des bus par les portes arrières,
- désinfection quotidienne des véhicules,
- rappel des gestes barrières et campagne d'information pour faire respecter les distances entre voyageurs et entre les voyageurs et le conducteur.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire